



République démocratique du Congo



20 ans de partenariat



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les opinions et les analyses exprimées dans le présent ouvrage ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques officielles de l'Organisation internationale pour les migrations ou celles de ses Etats membres.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Avenue Colonel Mondjiba - Concession Cotex
Ref/ Unité médicale MONUSCO
Kinshasa - Ngaliema
République démocratique du Congo
Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOMkinshasa@iom.int

© 2014 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.





PREFACE

Excellences,
Chers Collègues,
Chers partenaires,
Mesdames,
Messieurs,



Laurent M.J. de Boeck
Chef de Mission

2014 est l'année où nous célébrons le vingtième anniversaire de l'ouverture du premier Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en République démocratique du Congo.

C'est une occasion de retracer l'historique et les réalisations de notre Organisation dans ce vaste pays, où nous œuvrons afin que les migrations humaines soient bénéfiques pour tous.

Nous avons initié le projet de ce livre en guise de rappel synthétique des actions de l'OIM en tant que principale Organisation internationale spécialisée dans la gestion des migrations, mais également en vue de disposer d'un outil sur l'histoire de la présence de l'Organisation en République démocratique du Congo.

Ce livre peut servir de fenêtre sur l'histoire, le mandat et les programmes de l'OIM dans le pays, afin que toutes les Congolaises et tous les Congolais puissent découvrir ce que nous avons réalisé avec eux et pour eux, souvent dans l'ombre. Il s'agira notamment de capitaliser et de faire connaître les activités de l'OIM pour renforcer la visibilité d'un besoin d'une migration ordonnée pour le bénéfice de tous les migrants et leur société.

C'est un plaisir de servir l'Organisation en République démocratique du Congo, et d'assurer qu'elle puisse y partager son expérience de plus de 62 ans, son expertise nationale et internationale et son savoir-faire et savoir-être.

Ses réalisations n'ont été possible qu'à travers une collaboration intense avec tous les partenaires qu'ils soient gouvernementaux, onusiens ou de la société civile. Le rapprochement également avec la société congolaise, et spécifiquement les Congolaises et les Congolais, dans et à l'extérieur du pays, est une richesse importante dans l'accomplissement de nos tâches. J'espère que cette dimension d'un partenariat riche et positif se reflétera au fil des pages.

Je vous souhaite une bonne lecture ; puissent les pages qui défilent vous ouvrir au monde de la passionnante migration interne et internationale de la République démocratique du Congo.



Laurent M.J. de Boeck
Chef de Mission



Stratégie 2013 - 2017 de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en République démocratique du Congo (RDC)

Ne pas jeter sur la voie publique



Avant-propos

La République démocratique du Congo est un grand pays de migrations. A la fois pays d'immigration, de transit et d'émigration, la RDC compte neuf pays voisins avec lesquels elle partage des milliers de kilomètres de frontières. Une gestion ordonnée des migrations est un élément essentiel dans sa politique nationale et régionale.

Elle entretient des liens étroits avec divers commissions régionales, tant au centre, à l'est et au sud du continent. Elle est membre de diverses organisations centrafricaines, comme la Commission économique des Pays des Grands Lacs.

Sa taille, son influence sociale, économique et politique au centre de l'Afrique font de la RDC un pays d'importance cruciale pour le développement du continent.

Depuis 20 ans, l'Organisation internationale pour les migrations a étendu son champ d'actions en étroite collaboration avec les instances gouvernementales et la société civile en République démocratique du Congo. Elle a développé des stratégies pour l'accompagner dans ses plans nationaux tels que le Document stratégique de Réduction de la pauvreté II, le Programme-cadre de consolidation de la paix en RDC (2011-2015) et d'autres documents-cadres pertinents au domaine de gestion des migrations en RDC.

C'est aussi en étroite coopération avec ses partenaires du Système des Nations-Unies, les institutions nationales et provinciales, la société civile et le

secteur privé, que l'OIM a développé des plans d'action pour mieux répondre aux défis de la gestion des migrations tant internes qu'internationales.

L'OIM accompagne dans ce sens la mise en œuvre du Plan Cadre de Nations-Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) pour 2013-2017. Le plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones affectées par la guerre (STAREC) lancé en juin 2009 pour soutenir la Résolution 1925 (2010) du Conseil de sécurité de Nations-Unies, inspire également l'OIM pour accompagner le Gouvernement de la RDC et la Mission de Stabilisation de l'Organisation des Nations-Unies en RDC (MONUSCO). Au même titre, la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSS) développée en 2008-2009 qui vise à soutenir des initiatives du STAREC dans la région est de la RDC, est un document de référence pour l'action de l'OIM à l'est du pays.

L'OIM considère que les mesures de consolidation de l'Etat de Droit doivent être accompagnées par des travaux de promotion du développement. En conséquence, dans le domaine des migrations, la stratégie de l'OIM vise à mettre en œuvre un travail de renforcement des capacités du Gouvernement et d'attention aux migrants et aux populations locales.

Divers axes prioritaires ont été développés pour accompagner les partenaires dans l'accomplissement d'une meilleure gestion des flux migratoires du pays, comme vecteur de paix, de développement économique et sociale, de stabilité et de prospérité.

INTRODUCTION

L'année 2014 marque la vingtième année de la présence de l'OIM en République Démocratique du Congo (RDC). L'Organisation, bien que présente depuis 1994, signe avec le Gouvernement un Accord de siège le 20 mars 2001.

Cette formalisation lui a octroyé les Privilèges et Immunités liés à son statut diplomatique et lui a permis de dynamiser ses activités de gestion des migrations en partenariat avec le gouvernement national et provincial, la société civile, les missions diplomatiques, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les Agences, Fonds et Programmes des Nations-Unies.

En tant qu'Etat-membre de l'Organisation, la République démocratique du Congo est considérée comme un pays prioritaire pour l'OIM. En étroite partenariat avec les autorités congolaises, la Communauté internationale et la société civile, l'OIM a développé ses stratégies pour améliorer la gestion des migrations dans le pays.

Avec des bureaux dans neuf Provinces de la RDC, l'OIM met en œuvre une large variété d'activités qui touchent à tous les aspects des

mouvements migratoires, tout en assurant la protection des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et en apportant son soutien technique aux autorités nationales et provinciales.

L'OIM près la République Démocratique du Congo rapporte directement à son Bureau régional pour l'Afrique australe en tant que Mission auprès d'un Etat-membre de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). L'Organisation coordonne également ses actions avec les Bureaux régionaux d'Afrique australe, orientale et centrale, ainsi qu'avec les Bureaux de liaison auprès de l'Union africaine (UA), de la Commission économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), de la SADC, de la Commission économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté est-africaine (EAC).

Ce livre retrace en images 20 années de travail, depuis la genèse de l'OIM en RDC, la succession des Chefs de Mission, la gestion des opérations à travers le pays, les activités par domaine d'interventions, les faits saillants, les défis, les stratégies et le partenariat.

Mars 2001, signature de l'Accord de siège entre la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'OIM a le statut d'une mission diplomatique en République démocratique du Congo (RDC) depuis la signature de l'Accord de Siège entre la RDC et l'OIM le 30 mars 2001. L'OIM fait partie de l'équipe pays des Nations-Unies où elle jouit le statut d'une Organisation spécialisée.

Ceci intervient au moment où le Congo n'est pas encore un Etat-membre de l'OIM. La RDC est devenue membre de l'Organisation en juin 2001.



Mission de reconnaissance aérienne dans l'Est de la République démocratique du Congo. © 2013 OIM RDC

Juin 2001, la République Démocratique du Congo devient Etat-membre de l'OIM

Ce fut en marge de la réunion de la Conférence internationale du Travail, organisée par l'OIT, que la Délégation gouvernementale congolaise a participé à la réunion du Conseil des Etats membres de l'OIM en juin 2001.



La 88ème Session du Conseil a permis que la demande d'adhésion de la RDC ait été défendue et acceptée à l'unanimité. Le gouvernement congolais était représenté par la Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, Son Excellence Madame Marie-Ange Lukiana Mufwankolo, le Secrétaire général du Ministère du Travail, Monsieur Boniface Bola, le Chargé d'Affaires de la Représentation permanente de la République démocratique du Congo à Genève, et le Conseiller spécial du Ministre, Monsieur Sefu Kawayya.

Suite à son adhésion au sein du Conseil, la délégation congolaise dirigée par S.E. Madame la Ministre a été invitée à un dialogue avec la Direction générale de l'OIM où plusieurs aspects de gestion des migrations ont été abordés. Au cours de cette réunion, la thématique des migrations pour le développement en Afrique (MIDA) a été un sujet important de discussion pour le Gouvernement et l'OIM.



S.E. Madame Ndioro Ndiaye
Ancienne Directrice générale adjointe de l'OIM



S.E. Monsieur Brunson McKinley
Ancien Directeur général de l'OIM



S.E. Madame Marie-Ange Lukiana Mufwankolo
Ancienne Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale
de la République Démocratique du Congo



L'adhésion de la République démocratique du Congo comme Etat-membre de l'OIM a permis à l'Organisation d'entamer une ère nouvelle avec la succession de divers Chefs de Mission diplomatique :

Monsieur Davide Terzi (2001 à 2003), suivi par Monsieur Bob Rodrigus (2004 à 2009), Monsieur Jan de Wilde (2010), Monsieur Michael Tschanz (2010 à 2012) et Monsieur Laurent M.J. de Boeck, actuellement Chef de Mission depuis septembre 2012.

CHEFS DE MISSION DE L'OIM EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Davide Terzi
2001 à 2003



Bob Rodrigus
2004 à 2009



Jan de Wilde
2010



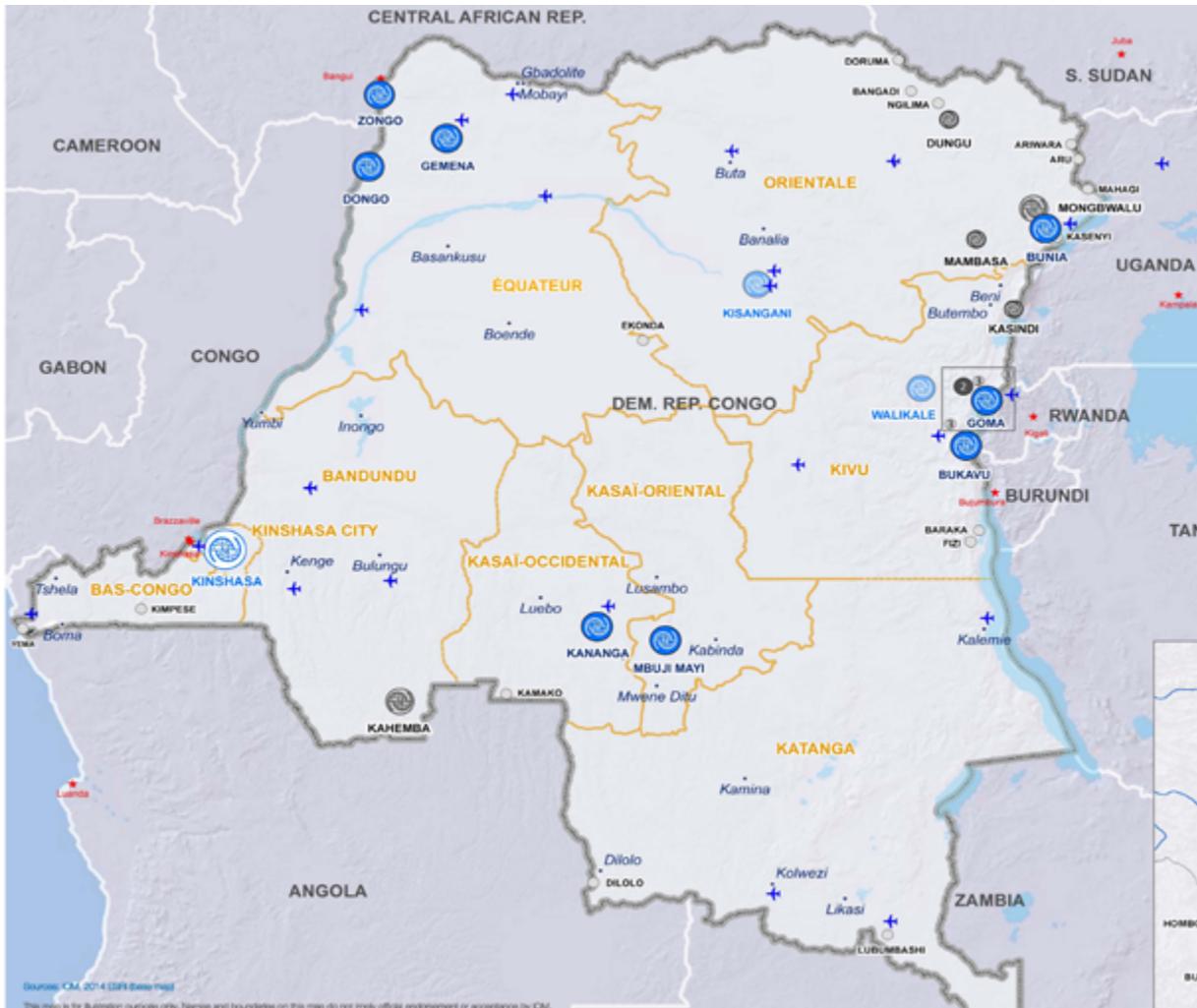
Michael Tschanz
2010 à 2012



Laurent M.J. de Boeck
depuis septembre 2012

PRESENCE

L'OIM s'est progressivement déployée en République démocratique du Congo, pour couvrir des actions dans la quasi-totalité des 11 Provinces. Les provinces qui n'ont pas connu d'installation de sous-bureaux ont néanmoins bénéficié des actions à travers des programmes nationaux.



ACTIVITES DE L'OIM DE 1994 A 2014





Politiques migratoires

Dans le domaine des politiques migratoires, l'OIM a sans cesse contribué au développement de stratégies basées sur une bonne connaissance des réalités. Cela a expliqué son engagement à comprendre les phénomènes migratoires à travers le recensement de la population avec des statistiques sur le passage aux frontières, sur les Congolais à l'étranger ainsi que sur la population étrangère en République démocratique du Congo.

Par des recherches spécialisées sur des phénomènes comme le trafic illicite des migrants et la traite des personnes, l'OIM a aidé la République démocratique du Congo à comprendre le phénomène migratoire et à développer des politiques idoines.



Atelier national sur le profil migratoire
en République démocratique du Congo. © 2008 OIM RDC



Maison des Congolais de l'étranger. © 2010 OIM RDC

RECHERCHES ET PROFIL MIGRATOIRE

En 2010, à la suite des travaux de recherche et d'analyses des données migratoires en République Démocratique du Congo, le Gouvernement a énoncé deux déclarations sur lesquelles l'OIM continue de travailler :

La première est la déclaration favorable à la mise en place d'une stratégie nationale de gestion des données migratoires en RDC.

« Déclarons solennellement la constitution d'une base des données statistiques (la production et la disponibilisation) pour l'ensemble des secteurs de l'Administration de l'Etat manipulant les données migratoires, en vue de la bonne gouvernance dans l'effort de la reconstruction nationale, conformément au Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la pauvreté (DSCR) et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en RDC. »

La seconde est la déclaration sur la priorité nationale en matière de gestion des données migratoires en RDC.

« Déclarons dès ce jour :

1. Le renforcement de capacité de l'Administration congolaise par la mise en place d'un système de collecte et de gestion des données migratoires performant et fiable (La modernisation de la gestion migratoire).
2. L'engagement du Groupe de Travail Technique National (GTTN), d'élaborer une stratégie de gestion des données migratoires qui aboutira à la mise en place d'une politique nationale migratoire conforme au Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la pauvreté (DSCR) et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en RDC.
3. La formalisation du Groupe de Travail Technique National par un texte officiel du gouvernement (Arrêté interministériel) pour la mise en œuvre de la stratégie Nationale de gestion des données migratoires en RDC. »

Renforcement du cadre législatif de gestion de la migration

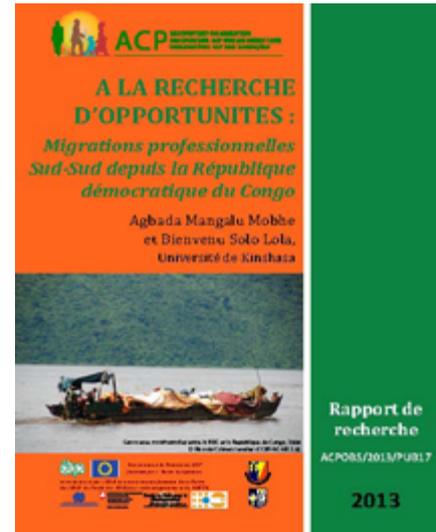
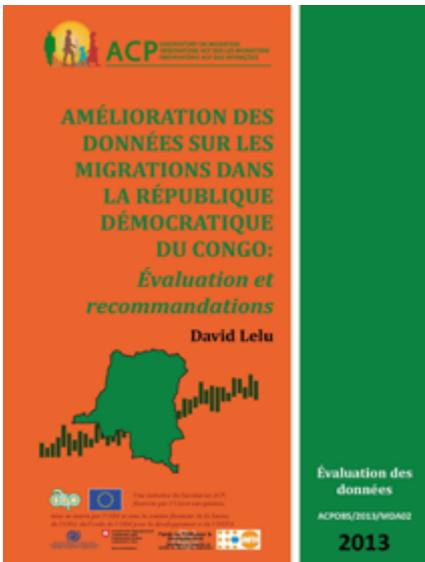
L'OIM effectue des analyses du cadre légal relatif aux migrations, dans le but de soutenir le Gouvernement de la RDC et l'harmonisation et la simplification des procédures de gestion migratoire. En étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires étrangères, la DGM et la Société civile congolaise, l'OIM prépare des avant-projets de loi relatifs à l'entrée, le séjour et la sortie des étrangers en RDC.



Atelier d'appropriation du Statut du personnel de carrière de la Police. © 2013 OIM RDC

Observatoire d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) sur les migrations

L'OIM a initié un vaste projet avec le Secrétariat des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour créer un Observatoire sur les migrations sud-sud. Dans ce cadre, la République démocratique du Congo a été sélectionnée comme pays pilote. Elle a bénéficié de l'assistance de l'OIM dans un processus visant à mieux comprendre et gérer les flux migratoires sud-sud. Cette approche a permis à la République d'adresser trois défis liés à la recherche sur les migrations: le manque de données statistiques sur la migration de et vers la RDC, le manque de coopération entre chercheurs et décideurs politiques, et le manque de capacités de recherche.



Un groupe académique de conseils en recherche a été mis en place avec un consortium de recherche de 15 partenaires et de trois partenaires associés. Des mécanismes de consultation interdisciplinaires ont été établis avec la création de Comités consultatifs nationaux (CCN) qui avaient pour but de définir les priorités de recherche et renforcement des capacités et suggérer des procédures de recherche.



Santé et Migration



Que ce soit à travers des programmes spécifiques ou des discussions plus larges avec les autorités et les partenaires, l'OIM a toujours inclu l'aspect santé au sein de ses actions en République démocratique du Congo (RDC).

Sur base de sa stratégie nationale, elle-même basée sur les politiques de l'Organisation en matière de santé et migration, le Bureau de l'OIM en RDC a toujours soutenu le secteur de la santé.

L'amélioration des voies d'accès aux soins de santé, la réhabilitation des infrastructures de santé, leur équipement ainsi que la mise à disposition des ressources humaines appropriées ont été intégrés au sein des programmes de l'Organisation pour l'ensemble de la République.

L'OIM a lancé en 2001 un vaste programme de mobilisation des membres de la diaspora congolaise. Ce programme, Migrations pour le Développement de l'Afrique dans la Région des Grands Lacs (MIDA-Grands Lacs), a permis de soutenir le Ministère de la Santé publique, par l'envoi d'experts et médecins, tant spécialisés dans l'organisation structurelle du secteur de la santé, que formateurs et praticiens. Des centaines de médecins et spécialistes en santé publique sont venus en République démocratique du Congo pour soutenir le secteur et offrir les soins nécessaires à la population.

De nombreuses formations ont été organisées sur l'ensemble du territoire en coopération avec diverses universités congolaises. Des formations à distance ont été octroyées par des médecins congolais résidents en Europe.

Sensibilisation de masse

Des campagnes de sensibilisation de masse ont été organisées pour lutter contre l'insalubrité, et favoriser la prévention et la lutte contre le VIH-SIDA et les infections sexuellement transmissibles. Les campagnes ont également mis en avant l'importance du don du sang bénévole.

Réhabilitation et fourniture d'équipements à la Clinique SOSIDER



Partenariat avec les ONGs

L'OIM travaille étroitement avec le Conseil national des Organisations non-gouvernementales de Santé en République démocratique du Congo (CNOS), conglomérat des Associations de santé. Le rôle de chaque Association est très important dans un pays aussi vaste, où l'Etat, seul, a besoin d'assistance pour régler les problèmes de prévention et des soins de santé primaires sur l'ensemble du territoire.

L'OIM a soutenu le CNOS par le renforcement des capacités de ses associations membres afin qu'elles puissent mieux encadrer les populations faisant face à divers problèmes de santé. Cette aide a permis à CNOS de capitaliser l'expertise et de développer un programme d'aide pluriannuel.

Jumelages d'hôpitaux (Hôpital de Kalembembe)

Dans le cadre du soutien à long-terme, l'OIM organise des mécanismes de jumelage entre les centres de santé congolais et des médecins de la diaspora, membres de cliniques et hôpitaux à l'extérieur du pays.

L'Hôpital congolais de Kalembembe a été jumelé avec un hôpital belge. Cela a permis à une délégation de médecins de l'hôpital belge de venir soutenir Kalembembe, mais aussi aux médecins et infirmiers de l'hôpital de Kalembembe de visiter les Cliniques d'Europe en Belgique. Après quelques semaines de travail en Belgique, l'équipe congolaise est rentrée et a mis en pratique les méthodologies apprises. Ce type de jumelage a été poursuivi pendant 12 ans.



Formation du Personnel médical. © OIM RDC



Formation du Personnel médical. © IOM DRC

GESTION DE LA MIGRATION



Poste frontalier de la DGM - Kamako. © 2014 IOM DRC

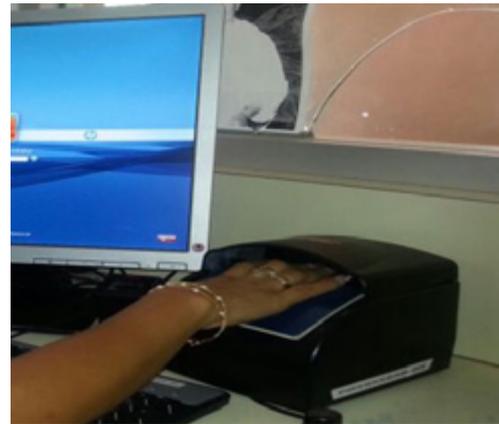
Afin de soutenir les institutions nationales congolaises dans la gestion des migrations en République démocratique du Congo, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a lancé de vastes projets en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires coutumières, la Direction Générale de Migration (DGM), le Ministère des Affaires étrangères, l'Observatoire du Code d'Ethique Professionnelle (OCEP), les Ministères et les Services de l'Etat qui interviennent dans la gestion de la migration tels que les Ministères du Travail, de la Défense, du Transport, de la Justice et des Droits Humains.

L'OIM a initié la création du Centre national de Formation en gestion de la migration (CNFGM) avec pour vocation la formation du personnel national aux outils essentiels de la gestion de la migration. Elle a formé des cadres et fourni la plateforme nécessaire pour favoriser une collaboration entre différents services ayant en commun des fonctions liées aux questions migratoires.

Les formations se basent sur la pratique des migrations et utilisent les modules de l'OIM appelés «Eléments Essentiels de Gestion des Migrations», ainsi que les modules supplémentaires sur la fraude documentaire (cours de base et avancé), la gestion des ressources humaines, l'informatique de base et le processus de Kimberley.

L'OIM met en place un système informatisé de contrôle des documents de voyage et de gestion de données migratoires sur l'ensemble du territoire congolais

C'est avec la DGM que l'Organisation travaille au sein des postes frontaliers clés en vue de doter la République des moyens adéquats de collecte et d'analyse des données migratoires et passages aux frontières. L'OIM offre un système informatisé de lecteurs de passeports biométriques et l'application du logiciel d'identification des personnes aux frontières.



Un serveur central a été placé au Quartier général de la DGM, au sein d'un bureau réaménagé, sécurisé et climatisé.

Cette approche permet à la DGM d'accéder aux données des migrants ayant utilisé l'une des frontières où le système est installé.

Entre autres, les points prioritaires étaient l'Aéroport international du N'djili, du Beach Ngobila, l'Aéroport international de Luano et le poste frontalier de Kasumbalesa. D'autres postes frontaliers ont été installés sur l'ensemble de la République.



Construction du Poste frontalier de Kamoko, entre la Province du Kasai Occidental et la Province angolaise de Lunda Norte. © 2014 OIM RDC

Au poste frontalier de Kasumbalesa, une nouvelle structure y a été ajoutée pour servir d'abri aux migrants qui effectuent les formalités d'entrée et les séparer de ceux qui effectuent les formalités de sortie.

A l'aéroport international de Luano (Lubumbashi) dans la Province du Katanga, l'OIM a fait construire un box pour les formalités des VIP et a réhabilité les dix guichets préexistants afin de rendre le travail de l'Officier de migration (OFFIMI) plus agréable et assurer la sécurité du nouvel équipement. L'OIM a installé des ordinateurs, des lecteurs de passeports et d'autres outils nécessaires au travail de l'OFFIMI.

Migration régulée

Programmes d'assistance au retour volontaire et à la réintégration

Depuis 2004, la Mission en République démocratique du Congo (RDC) a accompli de nombreuses activités dans le cadre des Programme d'Assistance au Retour volontaire et à la Réinsertion et d'aide aux mineurs non-accompagnés de retour en RDC. Ces programmes sont accompagnés par des actions en faveur de la prévention de la migration irrégulière.

De surcroit, le Bureau de l'OIM en République démocratique du Congo s'est occupé de l'assistance de victimes de la traite des personnes. Des actions particulières sont également prises pour les personnes de retour des pays voisins, comme dans le cas des mouvements transfrontaliers, en provenance de l'Afrique Australe, et l'assistance humanitaire des Congolais de retour de l'Angola et de la République du Congo.



Jeunes ayant bénéficié du programme « Assistance au retour et à la réintégration ». © 2006 OIM RDC

Assistance aux mineurs non-accompagnés

Dans le cadre de son assistance aux mineurs non-accompagnés, l'OIM met en œuvre des projets ciblés pour accompagner et augmenter les capacités des structures d'appui aux enfants, comme les Centres Don Bosco de Kinshasa et de Lubumbashi (Province du Katanga).



Centre Don Bosco



Mineurs non accompagnés au Centre Don Bosco. © OIM RDC

Retour des réfugiés congolais à partir de la Zambie

C'est dans le cadre de son assistance aux retournés des pays limitrophes, que l'OIM est venue en soutien aux Congolais jadis réfugiés en Zambie, et a initié une série d'actions qui visaient la réhabilitation des infrastructures de base dans la Province du Katanga.

C'est à Pweto et ses alentours plus particulièrement que l'OIM a initié des actions de désenclavement et de réhabilitation d'infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux et centres de santé, adductions d'eau et relance du secteur agricole), favorisant une meilleure réinsertion des retournés de Zambie.

Le programme de retour s'est accompagné de la réhabilitation du bateau pour accompagner le retour de 21 500 retournés vers Pweto, Moba et Pepa. Une aide alimentaire a été octroyée avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM).





Opération de remise des formulaires de retour volontaire avant le départ
du Centre du transit de Kimpese (Province du Bas-Congo). © 2011 OIM RDC

L'OIM a mené des actions de rapatriement des réfugiés, comme l'opération de retour des ex-réfugiés angolais présents sur le sol congolais, en étroite coopération avec le Haut-commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR).



© 2011 OIM RDC

Embarquement des ex-refugiés au centre de transit de Kimpese
en collaboration avec UNHCR



Opération de rapatriement des ex-refugiés angolais à partir de Dilolo (Province du Katanga). © 2011 OIM RDC



Embarquement des ex-refugiés au centre de transit de Kimpese (Province du Bas-Congo). © 2011 OIM RDC



Aide au retour des personnes déplacées, Goma, Nord-Kivu.

Prévention et campagnes d'information sur les dangers de la migration irrégulière

En termes de prévention de la migration irrégulière, l'OIM a lancé plusieurs campagnes et opérations de prévention, comme les opérations «Vanda na mboka» et «Restez au pays», qui ont connu la participation de Zacharie Bababaswe, jadis célèbre chroniqueur congolais.



L'OIM inclut de nombreux éléments dans ses campagnes de sensibilisation, comme :

1. Les dangers de la migration irrégulière (les migrants irréguliers sont les victimes potentielles de la traite des personnes et de trafic illicite de migrants) ;
2. La réalité de la migration dans les pays de destination (difficulté d'obtenir des emplois, avec pour résultat le sous-emploi des migrants, le chômage voire l'exploitation) ;
3. La promotion des retours volontaires ;
4. La description des potentialités que peut offrir un pays riche en ressources tel que la RDC.

L'OIM utilise divers média, comme des affiches, des spots théâtraux en langue locale, des émissions radiophoniques, des émissions télévisées, des pièces de théâtre sur la migration, ou encore des chansons par des artistes locaux.



Chaque émission radio a un thème spécifique lié à la migration comme: « Les motifs du départ » ; « Qu'est-ce qu'on sait sur la migration » ; « Ce que les autres disent » ; « Le financement du projet migratoire » ; « Le parcours » ; « Les risques liés à la migration clandestine » ; « En transit » ; « L'accueil et l'intégration » et « Le retour au pays ».

La campagne de sensibilisation au théâtre avait pour titre : « L'écurie Maloba » à Kinshasa.



Appui au gouvernement de la RDC dans la lutte contre la traite des personnes

Afin d'appuyer le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans ses efforts de lutte contre la traite des personnes, l'OIM a lancé diverses actions qui permettent au Gouvernement de mettre en œuvre le Protocole de Palerme relatif à ces questions.

C'est dans ce cadre que l'Organisation soutient le Gouvernement dans la création d'une Commission interdisciplinaire nationale, favorisant la concrétisation d'actions pour :

- i) Un meilleur partage d'information et une meilleure compréhension du phénomène en RDC, et le développement de mécanismes de coopération judiciaire et policière ;
- ii) une impulsion qualitative du Gouvernement dans son rôle de prévention et d'informations sur les victimes et les réseaux;
- iii) le développement de cadres législatifs en lien avec les standards internationaux et de mécanismes de sanctions des actes relatifs à la traite des personnes ; et enfin ;
- iv) l'aide directe aux victimes, à travers la concrétisation d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux.



Migration pour le développement en Afrique et renforcement des capacités de dialogue avec la diaspora congolaise



Réunion des membres de l'équipe des Grands Lacs pour la mobilisation de la diaspora. © 2010 OIM RDC

Migration pour le Développement en Afrique

Le Programme Migration pour le développement en Afrique (MIDA) est un programme de renforcement des capacités visant à développer les synergies potentielles entre les profils des migrants africains et les besoins des pays, en facilitant le transfert des compétences et des ressources de la diaspora africaine dans leurs pays d'origine. Il s'appuie sur la notion de mobilité des personnes et des ressources et, de cette façon, offre des options de réinvestissement du capital humain et financier, notamment sous la forme de retours temporaires séquentiels, de longue durée ou virtuels.

Ce concept a été développé par l'OIM à la fin des années '90. De nombreuses régions du continent africain souffrent d'une pénurie de ressources humaines qualifiées, due au départ de leurs cadres

et diplômés universitaires. L'instabilité politique, les conflits armés, le chômage et les préoccupations se rapportant à la gouvernance sont autant d'incitations à l'émigration vers des endroits réputés moins hostiles. Il s'en suit une fuite des cerveaux qui constitue pour de nombreux pays un obstacle au développement durable. C'est particulièrement vrai lorsque la pénurie de main-d'œuvre qualifiée touche des secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé, le développement rural ou le tissu économique générateur d'emplois.

Le programme MIDA Grands Lacs s'est adressé directement à la République démocratique du Congo, à la République du Burundi et à la République du Rwanda.



Pendant douze années, l'OIM a accompagné le Gouvernement congolais à la mise en œuvre de cet important programme. Il s'agissait des volets de «transferts physiques» pour répondre aux besoins en ressources humaines dans les secteurs jugés prioritaires (santé, enseignement et relance économique), des «transferts financiers» (remises de fonds de la diaspora originaire de la région des Grands Lacs) et du volet transferts de compétences virtuelles (enseignement à distance).

L'OIM a collaboré avec la Cellule de coordination nationale du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale pour assurer la mobilisation de la diaspora congolaise et mettre en place des processus d'orientation des transferts financiers vers des projets d'ordre communautaire susceptible de créer des emplois.

Inscription de MIDA dans le DSRP (chapitre 3, pilier 5, point 386)

« Le Gouvernement entend également s'appuyer sur l'expérience positive du programme MIDA (Migration pour le Développement en Afrique) mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour promouvoir le transfert des compétences et des ressources (intellectuelles et financières) de la diaspora nationale au bénéfice du pays en général, et de la dynamique communautaire en particulier. A cette fin, un Programme National de Migration pour le Développement sera mis en chantier ».

**Extrait du discours de la Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale,
S.E. Madame Marie-Ange Lukiana Mufwankolo,
à la 94ème Session du Conseil de l'OIM à Genève**

«... C'est dans ce cadre que la RDC a œuvré activement pour son entrée en qualité de Membre de l'OIM en 2001, pour l'installation d'une Mission de l'OIM à Kinshasa et l'instauration au sein du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale d'une Coordination Nationale du Programme MIDA, un programme de renforcement des capacités rendu opérationnel à une grande expertise de l'OIM et au financement de la Coopération belge.

Le Programme MIDA est un Programme phare qui a montré clairement les grandes dividendes qu'un pays peut tirer en utilisant rationnellement les ressources de la diaspora en termes des compétences, des ressources financières ou de transferts virtuels. Le résultat a été si patent et visible qu'aujourd'hui, la République démocratique du Congo a exprimé sa volonté politique de voir ce programme rendu plus opérationnel encore avec des mécanismes adéquats d'appropriation et de renforcement du Programme... »

Afin de favoriser les liens entre les institutions nationales et les Congolais à l'étranger, l'OIM a œuvré de concert avec le Ministère des Affaires extérieures pour ouvrir la Maison des Congolais de l'étranger et des migrants (MCDEM).

Le Ministère avait opté pour la création du poste de Vice-ministre des Congolais de l'étranger et d'une Direction des Congolais de l'étranger.

C'est dans ce cadre que la MCDEM a été créé comme centre d'assistance aux migrants situé au sein du Ministère des Affaires étrangères. Elle est le résultat

du partenariat dans le domaine de la migration entre l'OIM et le gouvernement de la République démocratique du Congo, avec le soutien de la Confédération helvétique. La Maison fournit des conseils et des services aux nationaux ayant l'intention de migrer. Elle mène des campagnes de sensibilisation pour une migration régulière ; elle informe sur toutes les procédures de visas, fournit des informations sur les conditions de vie et les réalités du marché et l'emploi dans les pays d'accueil, et sert de ponts entre la diaspora et leur pays d'origine.



Maison des Congolais de l'étranger. © OIM RDC



Table ronde entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et la diaspora , octobre 2013, Bruxelles, Royaume de Belgique

Mobilisation de la diaspora et dialogue renforcé

Nouvelle orientation depuis 2013

Depuis 2013, l'OIM apporte son expertise auprès du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère du Plan et d'autres institutions impliquées dans la mobilisation de la diaspora, pour organiser un dialogue entre les instances étatiques et les Congolais de l'étranger.

C'est dans ce cadre que l'OIM a accompagné le Gouvernement dans l'organisation d'une table

ronde, à Bruxelles en octobre 2013. Cette Table ronde a permis d'identifier les axes principaux d'orientation des futures actions pour la mobilisation de la diaspora et le dialogue avec le Gouvernement.

Depuis lors, l'OIM appuie les orientations approuvées par la diaspora et le Gouvernement, et lance des actions pour assister les axes de coopération entre les deux instances.

Forum Global sur la Migration et le Développement (GFMD)



Première réunion du Forum Global sur la Migration et le Développement à Bruxelles

La première réunion du Forum Global sur la Migration et le Développement (GFMD) s'est tenue à Bruxelles (Royaume de Belgique) du 9 au 11 juillet 2007. Le GFMD est un processus multilatéral, gouvernemental et informel réunissant de multiples acteurs intéressés permettant aux gouvernements de se retrouver avec d'autres parties concernées selon les thèmes abordés, pour identifier des moyens pratiques et réalistes permettant de renforcer les interactions positives réciproques entre la migration et le développement.

La RDC était invitée à ce Forum et la Délégation congolaise était conduite par Son Excellence Madame Colette Tshomba, Vice-ministre chargée des Congolais de l'étranger, et de Monsieur François Beya Kasongo, Directeur Général de la Direction Générale de Migration.

Bonne gouvernance et restauration de l'Etat de Droit

Soutien à la transition vers la Paix

Dans le cadre de ses actions à travers le pays, l'OIM met en œuvre des activités visant à favoriser la bonne gouvernance. Ces activités ont pour but d'accompagner le développement social et économique du pays, en vue de favoriser la restauration du rôle de l'Etat, et ainsi avoir un effet de prévention sur les éventuels départs des jeunes, mais aussi de garantir que les populations reçoivent l'attention nécessaire de la part des autorités pour recouvrer à une vie socioéconomique développée.



Formation de la Police fluviale © 2013 IOM DRC

Un partenariat a été instauré avec la Police Nationale Congolaise (PNC) en vue de l'assister dans sa réforme nationale.

Un appui spécifique a été apporté à la Police des Frontières et dans le recensement des policiers.

La réhabilitation et équipement du Centre d’instruction Jules Moke (Province du Sud-Kivu)

L’OIM a réhabilité, aménagé et équipé les salles des cours, salle informatique, salle de réunion, toilettes, douches, cuisines, dortoirs, bureaux administratifs, dispensaires et réfectoires.



Lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre en Ituri à travers le renforcement de la Police Nationale Congolaise

L'OIM croit dans le renforcement du processus de stabilisation pour éviter les conflits et par conséquent les migrations forcées. S'appuyant sur les réalisations de l'OIM dans ce secteur, l'Organisation renforce les capacités de la Police Nationale Congolaise à lutter contre la violence sexuelle et basées sur le genre, et organise des formations spécialisées, offre de l'équipement professionnel, réhabilite des infrastructures modernes et assure une coordination avec les acteurs nationaux et internationaux.

Construction et réhabilitation des bureaux de coordination, de secteurs pour différents postes frontaliers dans les Provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu

La mise en place de la Police des Frontières a permis à la RDC d'avoir la première Unité spécialisée dans la police. La présence de cette police sur quelques postes frontaliers stratégiques a permis la réduction des fraudes, de la traite des personnes et des trafics illicites de migrants et de biens le long de ces postes. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'*International Security and Stabilisation Strategy for Eastern DRC* (ISSSS) et visent à contribuer à la consolidation de la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo.





© 2014 OIM Goma

L'Organisation internationale pour les migrations en République démocratique du Congo s'assure que tous ses programmes promeuvent la dignité et le bien-être des migrants et de leur société.

Prévention des risques de catastrophes naturelles, Plans de contingence et gestion des ressources

Afin de contribuer aux efforts du gouvernement de la République démocratique du Congo pour la stabilité de l'Est de la RDC, l'OIM met en œuvre une série d'actions.

C'est le cas de la construction des Centres de négoce, dans le secteur minier. L'OIM s'est engagée dans le renforcement de la connaissance relative aux mines dans les provinces à l'Est de la République. Elle œuvre en vue de faciliter l'accès aux routes vers les mines, le renforcement de l'autorité de l'Etat sur les sites, l'analyse des situations liées à l'éventuelle mauvaise exploitation des sites, y compris l'exploitation des travailleurs ou de groupes spécifiques, la traite des personnes, telles que les femmes et les enfants, ainsi que le trafic des minerais.

Elle travaille également sur l'introduction du certificat d'évaluation pour favoriser la traçabilité dans le secteur minier, tel que préconisé par la Conférence internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL).





Réduction des risques de catastrophes naturelles

Engagée par le principe selon lequel les migrations humaines et ordonnées sont des avantages pour les migrants et la société, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'efforce de renforcer la résilience des pays et des communautés touchées par le changement climatique, les risques environnementaux et les facteurs structurels.

L'OIM vise à réduire les risques pour la population provoqués par des catastrophes, et les éventuels déplacements, en travaillant avec des experts pour préparer, répondre, et réduire le risque de catastrophes.

Afin de répondre aux risques naturels qui existent au Nord-Kivu, l'OIM a développé une stratégie relative à la réduction des risques de catastrophes (RRC). Cette approche épingle le besoin de fournir une expertise technique pour la surveillance, la planification d'urgence, la réponse humanitaire et la coordination avec les partenaires concernés, mais également la formation sur la gestion des risques de catastrophes au niveau communautaire.

Elle agit avec la société civile et les autorités nationales, provinciales et locales. Elle entretient des liens étroits et un partenariat avec la Protection civile et l'Observatoire Vulkanologique de Goma (OVG).

L'OIM peut aussi jouer un rôle actif dans la gestion des zones de sécurité temporaires en cas d'évacuation.





**ACTIONS
DE L'OIM EN FAVEUR DES
PERSONNES DEPLACEES
A L'INTERIEUR DE LEUR
PROPRE PAYS,
REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE
DU CONGO**

Gestion et coordination des camps

L'Organisation internationale pour les migrations bénéficie d'une expertise significative dans la Gestion et de la Coordination des Camps (CCCM). Elle a intégré la complexité de cette situation dans la mise en œuvre de ses Actions pour répondre aux urgences à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Elle vise à améliorer la coordination des activités humanitaires dans les sites de déplacement dits « spontanés » et à renforcer la résilience des populations affectées. Le Cluster CCCM n'ayant pas été activé en République démocratique du Congo, l'OIM travaille de concert avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) à travers le Groupe de Travail Sites de déplacement pour répondre aux besoins personnes déplacées dans les sites de la Province du Nord-Kivu.



Opérations de vérification des effectifs de personnes déplacées dans tous les sites de Goma, coordonnées par l'OIM. © 2012 OIM RDC

Site de Bulengo restructuré suite au
travail de *site planning* des équipes
OIM. © 2013 OIM RDC



La réponse humanitaire de l'OIM RDC s'est articulée autour de trois piliers : la gestion l'information, la coordination et la gestion des sites de déplacement et le relèvement précoce et la résilience. Un projet d'enregistrement biométrique des personnes déplacées internes (PDI) est venu compléter cette approche, notamment pour répondre aux enjeux d'identification de ces dernières dans la zone urbaine de la ville de Goma.



Enregistrement biométrique dans le site de Shasha, Goma. © 2014 OIM RDC

Protection des personnes les plus vulnérables



Réunion d'évaluation des activités avec le partenaire technique financier ECHO et les gestionnaires des sites de déplacement, au bureau de l'OIM Goma. © OIM RDC

Dans le domaine de la protection, l'OIM collabore avec les partenaires de terrain pour le suivi des incidents relevés et évalue les besoins en vue d'une réponse coordonnée et un plaidoyer auprès des acteurs humanitaires spécialisés et les autorités locales.



Forum de dialogue démocratique pour la Paix et la cohésion communautaire. © 2014 IOM DRC

Dans les zones de retour, particulièrement les Territoires de Nyiragongo et Rutshuru, l'OIM s'attèle à renforcer la résilience des personnes vulnérables à travers le dialogue démocratique et le soutien à la construction d'abris de transition pour les retournés.

Pour accompagner le processus de retour et la réinsertion des retournés des Territoires de Rutshuru et de Nyiragongo (Province du Nord-Kivu), l'OIM a initié, à partir de janvier 2014, un programme de «Renforcement de la sécurité humaine et de résilience communautaire».

La réponse proposée par l'OIM à travers cette action s'articule autour de trois piliers :

1. L'appui à la restauration de l'Autorité de l'Etat ;
2. Le dialogue démocratique entre les communautés, la population et l'Etat;
3. Le relèvement précoce et la résilience communautaire.

Par ses actions, l'OIM contribue significativement aux différents programmes de stabilisation du Gouvernement, comme le STAREC, et des Nations-Unies, comme la Stratégie ISSSS.



Distribution de nourriture. © 2013 OIM RDC



POSTFACE

En célébrant le vingtième anniversaire de sa présence en République Démocratique du Congo, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) souhaite montrer l'importance de la gestion du phénomène migratoire comme atout majeur dans le développement social et économique d'un pays aussi important que la République démocratique du Congo sur le continent africain.

Que ce soit dans le cadre de gestion des migrations internes et internationales, l'exode rural, le déplacement des populations pour cause de conflits, les mouvements liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, la fuite des cerveaux, la mobilisation de la diaspora, les passages aux frontières, le mouvement et la mobilité des populations transfrontalières, le départ des jeunes par la migration irrégulière, le défi du rôle des femmes, l'exploitation et la traite des personnes, l'engagement des Congolais dans la reconstruction, le retour à la paix, l'investissement de celles et ceux qui croient à tout prix dans le pays, c'est avec chacune et chacun que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est engagée depuis 1994 pour « bâtir une terre plus belle qu'avant ».

Cette construction n'aurait jamais été possible sans l'abnégation des Congolaises et des Congolais qui de 1994 à 2014, n'ont cessé de croire que la gestion des migrations, le couple migrations et développement, la migration assistée, la migration régulée, les mesures pour faire face à la migration forcée, sont autant de mesures nécessaires pour accentuer et promouvoir une terre de prospérité et de paix.

Ce livre s'adresse aussi à tous les collègues de l'OIM qui ont servi l'Organisation pendant 20 ans. Qu'ils soient remerciés de leurs efforts. Mais nous ne pouvons oublier les partenaires gouvernementaux quels qu'ils soient, à quelques titres que ce soient. Leur accompagnement a été un gage de succès ; qu'ils en soient remerciés.

Nous sommes persuadés que ces 20 années de travail conjoint sont une base solide pour poursuivre nos actions en faveur d'une meilleure gestion des migrations, source de mieux être et de bonheur pour les enfants du Congo.

Laurent M.J. de Boeck
Chef de Mission

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en général, et à Monsieur Laurent de Boeck, Chef de Mission en République démocratique du Congo (RDC) en particulier, pour m'avoir confié la charge de rédiger un livre retraçant l'histoire des vingt années de présence de l'OIM dans le pays.

Accomplir cette tâche m'a été permis grâce à mon ancienneté au sein de l'OIM en RDC, mon implication dans de nombreux dossiers et mon rôle d'Agent de Liaison et relations extérieures au sein du Bureau de Kinshasa pendant de nombreuses années.



Mes remerciements vont aussi aux collègues qui m'ont chaleureusement accueilli en tant que retraité de l'OIM depuis avril 2013. Leur contribution a été très significative et déterminante pour ce travail en fournissant les données, les images et les témoignages qui nous permettent aujourd'hui de présenter un historique des activités de l'OIM en RDC.

Que soient également remerciés les amis gouvernementaux, notamment celles et ceux qui animent les structures appuyées par l'OIM, les diplomates dans nos Ambassades, principalement ceux de la Représentation permanente auprès des Nations-Unies à Genève, à travers leurs relations avec la Direction générale de l'OIM.

Enfin, nous remercions les officiels et personnalités congolais, notamment les sénateurs, députés et les ministres qui entretiennent avec l'OIM d'excellents rapports.

Sefu Papa Kawayia

PARTENAIRES DE L'OIM EN RDC

L'OIM remercie ses principaux partenaires techniques et financiers :

Institutions des Nations-unies



Principales Organisations non-gouvernementales internationales



Organisations régionales



Principales Organisations non-gouvernementales Congolaises

CRAIES-GL
CEDICOM
Pères Salésiens et œuvres de Don Bosco
Centre d'Apprentissage aux Métiers (CAM)
AFRICATION
AMOCONGO
Jésuite Relief Service (JRS)
FMM Diocèse de Goma
Convention Internationale de Femmes Messagers du Christ (CIFMC)
Cabinet de Psychologie Appliquée (CAPS)
Œuvres de Don Bosco – Masina
PU-AMI DRC
NRC
AFDEM

8ème CEPAC
AHSD/SHAD
AIDES
AJERH
ANPT-PP
Armée du Salut
Benefance
CAAP-TUJITEGEMEE
CEPAC/FIDA
CEPROSSAN
CRSM
DPF
EAED
GHOVODI

GRAINES
HAD
HAI
HEAL AFRICA
LSC
LUCODER
MIDEFEHOPS
PAMI
Réseau ARDA
SPAD
UPADERIE
UPDECO
UVDS
YME Grands Lacs

Principaux Ministères

Ministère des Affaires Etrangères, Coopération internationale et Francophonie
Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières
Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale
Ministère du Genre, Famille et Enfant
Ministère de la Santé publique
Ministère des Affaires sociales, Action humanitaire et Solidarité nationale
Ministère de la Justice
Ministère de la Défense et des Anciens combattants
Ministère des Mines
Ministère de la Fonction Publique

Principaux partenaires financiers





L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) remercie toutes les Congolaises et tous les Congolais qui l'ont aidée à atteindre ses objectifs pendant ces vingt années de partenariat.

www.drcongo.iom.int



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Avenue Colonel Mondjiba • Concession Cotex Ref/Unité médicale MONUSCO

Kinshasa - Ngaliema • République démocratique du Congo

Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOMkinshasa@iom.int